

**Commune de Saint Paul Cap de Joux****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 11 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 8 juillet 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Michèle GUIRAUD, Brigitte BILLOUX, Ernest DURAND, Christian BELAUT.

Excusés : Thierry VIALARD, Jean-Philippe MOULY, Zalifaou BERNÈS.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

**Objet** : LOYER CENTRE PLURIMEDICAL

M. le Maire rappelle les délibérations validant la proposition d'honoraire de l'agence Maison Terre d'OC dont le siège social se situe 160-162 Avenue Charles De Gaulle 81 100 Castres en vue de la réalisation du cabinet pluri disciplinaire de santé ; celle concernant l'avant-projet détaillé ainsi que le nouveau Plan de Financement.

M. le Maire informe le conseil municipal que suite au reste à financer, trois propositions ont été faites et que les partenaires médicaux ont choisi un montant de loyer mensuel de 1 630 € pendant 12 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la proposition de M. le Maire telle que présentée ci-dessus ;
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Maire :

Laurent VANDENDRIESSCHE



Le Secrétaire de Séance :

Michel Belaval

